



## **DÉLIBÉRATION**

Approbation de la modification n° 8 du Plan local d'urbanisme de Limoges - Reclassement d'une zone Urbaine de la ville centre (UAr) en une zone Naturelle ludique et/ou de loisirs (NI) sur le secteur de la Font Pinot

1 DOCUMENT - Publié le 20 Mars 2025

Délibération du 19 février 2025



**₹** TÉLÉCHARGER

Le dossier complet est consultable en ligne sur le site internet du Géoportail de l'urbanisme, à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr